



CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2023

Chères adhérentes, chers adhérents,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous convoquer à notre assemblée générale ordinaire qui se déroulera le **vendredi 28 avril 2023 à 20h00 dans la salle n° 2 de la mairie d'Exincourt.**

L'accueil des participants est prévu dès 19h30 pour l'enregistrement des participations.

Ordre du Jour

- | | |
|---|--|
| 1. Accueil des participants et point sur l'émargement des listes / vérification de la validité de la réunion (Quorum à respecter = 57 présents ou représentés) | Secrétaire JCD
+ personnes à l'accueil |
| <i>Si quorum atteint, la suite...</i> | |
| 2. Présentation de l'Ordre du Jour | Secrétaire JCD |
| 3. Bilan d'activité en images : Retour sur une mandature très particulière | Vidéo |
| 4. Rapport moral | Présidente FP |
| 5. Vote d'approbation du Bilan d'activités et du Rapport Moral de la Présidente | Secrétaire +
assemblée |
| 6. Bilan financier définitif saison 2021 – 2022, prévisionnel 2022 – 2023
Présentation imagée des résultats comptables
Synthèse et lecture de la lettre des commissaires aux comptes | Vidéo
Trésorière AC |
| 7. Vote d'approbation des comptes | Secrétaire +
assemblée |
| 8. Réponses aux questions diverses transmises avant le mardi 07/04/2023 minuit | Secrétaire JCD |
| 9. Election du nouveau Bureau (voir modalités ci-après, attention : limite dépôt des actes de candidatures le mercredi 12/04/2023 minuit)
Présentation
Recueil des bulletins de vote
Dépouillement (2 personnes dans la salle et 1 membre du Bureau
Publication des résultats | Secrétaire,
Le Comité et
l'assemblée |
| 8. Parole aux adhérent(e)s | L'assemblée |
| 9. Le dernier mot aux invités qui souhaitent prendre la parole | Invités présents |
| 10. Pot de l'amitié | Présents |

Mme Françoise PALAZZINI Présidente de FORME ET LOISIRS EXINCOURT



FORME ET LOISIRS EXINCOURT

www.forme-et-loisirs.e-monsite.com

ATTENTION ! NOUS AVONS BESOIN DE VOUS...

Nous insistons sur l'importance de votre présence à cette réunion, d'autant plus que cette année, le renouvellement total du Bureau est le point d'orgue de cette AG. Sa validité dépendra d'une représentativité respectant un **quorum** égal à 50% des adhérents majeurs de la saison en cours (arrondi sup), soit **57** personnes au minimum **présentes ou représentées**. Au 15 mars 2023, nous sommes 113 adhérents. En l'absence de quorum, l'Assemblée Générale serait annulée et une autre AG devrait être convoquée dans un délai de 13 jours, cette fois, sans contrainte de quorum à respecter.

L'élection du BUREAU d'une ASSOCIATION LOI 1901 est un acte fondamental démocratique du bon fonctionnement de celle-ci. Une Assemblée Générale, qui n'est pas en mesure d'élire dans les règles un nouveau bureau au terme des 2 réunions prévues dans ses statuts, aboutit à une dissolution de fait de cette association.

Nous espérons votre présence. Mais cas d'empêchement ou de contrainte majeure, nous vous demandons de bien vouloir faire usage de votre possibilité de déléguer à une tierce personne votre représentation en lui transmettant votre "Pouvoir" décisionnel. Pensez-y et préparez assez tôt votre délégation, si nécessaire. N'hésitez pas à nous en parler. Dans ce cas, **pour confier votre pouvoir**, vous devez découper et remplir le formulaire en bas de cette page, puis le remettre à la personne de votre choix avec son accord (à condition qu'elle soit adhérente au club). Celle-ci, à son arrivée à la réunion, se fera enregistrer auprès de l'accueil et remettra le pouvoir en sa possession. Pour votre compte, elle signera la liste d'émargement et obtiendra en plus du sien, votre droit de vote. Attention, un membre adhérent à Forme et Loisirs Exincourt ne peut disposer que de 2 pouvoirs maximum.



Je soussigné(e) M _____

adhérent(e) à Forme et Loisirs Exincourt pour la saison 2022 – 2023, donne POUVOIR à :

M _____

pour prendre en mon nom toute décision et participer aux élections inscrites à l'ordre du jour.

Fait à _____ le _____

Signature



FORME ET LOISIRS EXINCOURT

www.forme-et-loisirs.e-monsite.com

Rappel des droits des adhérents au club :

Tout membre actif majeur, inscrit pour la saison en cours et à jour de ses cotisations peut :

- **poser des questions non inscrites à l'ordre du jour.** La requête doit être formulée par écrit (courrier ou mail) **auprès de la Présidente** au plus tard pour le **vendredi 7 avril 2023 minuit.**
- **faire acte de candidature, avant le mercredi 12 avril 2023, à l'élection des nouveaux membres du Bureau (Président, Secrétaire, Trésorier, adjoints) ou du Comité, en utilisant le formulaire ci-dessous,**
- participer à tout vote qui pourra être demandé lors de l'AG sur décision du Bureau.

Nota : Hormis les votes pour l'élection des membres de bureau toujours réalisés à bulletin secret, les autres votes ou demande d'approbation sont réalisés à mains levées.

ACTE DE CANDIDATURE A L'ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU DE L'ASSOCIATION FORME ET LOISIRS EXINCOURT DU 28 AVRIL 2023

À l'attention du membres du Bureau de l'Association, à l'attention des adhérents,

Je soussigné(e),

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Né(e) le _____

présente ma candidature pour participer à l'élection du Bureau de l'association loi 1901 FORME ET LOISIRS EXINCOURT (9, rue des Nations 25400 Exincourt) et ainsi, m'engager à devenir un membre actif au service du club pour une mandature de 3 ans, pour m'associer au fonctionnement et à l'administration du club. Je réponds aux critères d'éligibilité à cette élection.

Selon mes motivations, je suis prêt(e) à mettre mes compétences au service du club pour le poste de _____ ou tout autre poste que nous pourrions définir de concert avec la nouvelle assemblée à l'issue de ce scrutin.

Je déclare adhérer aux valeurs exprimées dans les Statuts et le Règlement Intérieur de l'association et défendues par elle.

Fait à : _____, le _____

Signature